

Le miel nouveau est arrivé. En vente dès le 26 octobre.

Une seule récolte cette année mais très abondante. Six ruches de la Ville ont produit plus de 85 kilos de miel, qui seront en vente dès le 26 octobre dans les magasins de fleurs des cimetières du Bois-de-Vaux et de Montoie, en lots de 250 ou 500 gr. Un remède naturel pour faire face à l'hiver rigoureux annoncé !

En raison du printemps pluvieux et du démarrage tardif de la végétation, une seule récolte a eu lieu le 8 août 2013. Le miel a été récolté sur six ruches communales, à Chauderon, à l'Elysée et à Valency, pour un total de 85,5 kg. A Chauderon, les abeilles ont produit un miel de fleurs moyennement corsé, fluide et ambré ; celles de l'Elysée et de Valency, un mixte entre miel de fleurs et de forêt, fruité, cristallin et ambré clair. La récolte 2013 sera mise [en vente](#) dès le samedi 26 octobre 2013 dans les magasins de fleurs des cimetières du Bois-de-Vaux et de Montoie. Les pots de 500 gr sont au prix de 12 francs pièce et ceux de 250 gr de 7 francs. La quantité d'achat de miel est limitée à 1kg par personne.

un label d'or

La récolte 2013 a reçu le label d'or délivré par la société d'apiculture romande, qui atteste, entre autres, une teneur en eau inférieure à 18,5%. Les premières analyses en 2011 ont montré que le miel lausannois est exempt de métaux lourds, et qu'il est d'excellente qualité (taux de sucres, d'eau, particules en suspension, sels minéraux et oligoéléments dans les normes). Il est composé de nectar provenant de 30 à 50 espèces végétales selon les emplacements et la saison, ce qui confirme que la diversité floristique est élevée en ville et qu'elle est bénéfique aux abeilles.

le projet lausannois

Suivant l'exemple probant de plusieurs villes européennes et américaines, le service des parcs et domaines a initié en 2011 un projet-pilote en collaboration avec la Société d'Apiculture de Lausanne (SAL), visant l'installation de colonies d'abeilles sur quelques espaces de la ville. Comme symbole de la nature en ville et « sentinelle » de l'environnement urbain. A ce jour, 12 ruches sont installées sur quatre sites communaux : les toitures végétalisées de Chauderon, le cimetière du Bois de Vaux, le toit de la salle de sport du collège de l'Elysée et le réservoir du parc de Valency.

des « hôtels » à abeilles

De par sa grande diversité floristique (arbres, prairies à fleurs, massifs floraux) et grâce à l'entretien écologique de ses espaces verts, la Ville de Lausanne a le potentiel d'offrir de bonnes conditions de vie aux abeilles et de contribuer ainsi à leur sauvegarde. Une vingtaine de refuges à insectes construits et posés par [des personnes en réinsertion sociale et professionnelle](#) offrent aux abeilles solitaires des lieux de ponte sous forme de buches dans les plantages de la ville, et dans plusieurs parcs publics. A terme une centaine de refuges à insectes seront introduits en ville.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire :

- Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00
- Pascale Aubert, déléguée à la nature, 079 508 07 68
- Sébastien Liardon, apiculteur au service des parcs et domaines, 021 315 53 94

Lausanne, le 23 octobre 2013